

**COMPTE RENDU DE REUNION DU**  
**GROUPE DE TRAVAIL COMPOST**  
**DU 14/03/07**

**Présents :**

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| • Monsieur RETOR      | Président de la commission Déchets     |
| • Madame HEUMANN      | Association JARDILIEN                  |
| • Monsieur NEBEL      | ONF                                    |
| • Madame CAMBRILS     | ONF                                    |
| • Monsieur RODRIGUEZ  | ONF                                    |
| • Monsieur BOURGUET   | LAFARGE GRANULATS                      |
| • Monsieur SARDIN     | LAFARGE GRANULATS                      |
| • Madame GASTAL       | CETA Aubagne                           |
| • Monsieur PAPPALARDO | Service Forêt (Agglo)                  |
| • Madame DUVAL        | Responsable du service Déchets (Agglo) |

Monsieur RETOR expose les objectifs de la réunion :

- Filière : réhabilitation des carrières (Information d'une expérience menée sur une carrière LAFARGE à Marseille)
- Point sur l'avancée des études

## **1/ Expérience de réhabilitation d'une carrière (LAFARGE)**

### Expérience :

Essai expérimental de végétalisation, et reconstitution de substrat en aménagement de carrières.

Cette expérimentation a été réalisée sur la carrière de l'Estaque à Marseille.

Les essais de reconstitution de sol ont été réalisés à partir d'un mélange de co-compost, obtenu à partir des boues de station d'épuration (norme NFU44095), et de fines de carrière, dans une proportion (1/3 de compost et 2/3 de stériles).

Le suivi de l'expérimentation est à sa troisième année.

Les partenaires techniques de cette opération sont : LAFARGE, SEDE Environnement, et le CEMAGREF.

L'apport de compost a généré :

### **1/ AU NIVEAU DES SOLS :**

- Une réserve en eau 1.5 fois supérieure, se traduisant par une plus grande résistance à la sécheresse.
- Un apport conséquent d'humus, de 8 à 11 kg/m<sup>2</sup>, qui se maintient au bout d'un an d'essai.
- Une diminution des phénomènes érosifs.
- Un triplement de la CEC (capacité d'échange cationique).
- Un accroissement de la vie biologique du sol.
- Une amélioration des conditions de développement racinaires.

### **2/ DE LA VEGETATION :**

- Effet bénéfique du compost sur la productivité aérienne des plantes (taux de recouvrement 40 fois plus important)
- Une production de la biomasse aérienne 4 fois plus élevée
- Une biodiversité jusqu'à 1.5 fois plus importante

### ***Conclusion sur le plan environnemental :***

- Absence d'effet phytotoxique sur la germination et la croissance des plantes
- Absence d'écotoxicité sur les milieux aquatiques et terrestres
- Respect des teneurs en éléments traces métalliques

Monsieur BOURGUET explique que la société LAFARGE, au regard des résultats obtenus, s'oriente vers la généralisation de cette technique pour la végétalisation de ses sites.

## **2/ Les filières d'écoulement du compost**

### **A/ Epandage en garrigue**

Les personnes représentantes de l'ONF insistent sur le fait que compte tenu de la typologie des terrains, dans la zone de la Communauté D'Agglomération, les surfaces adaptées à l'épandage du compost sont peu importantes. De plus, les quantités préconisées sont très faibles, 8 à 10 tonnes/ha.

### **B/ Agricultures**

Compte tenu des exploitations existantes sur la zone, les quantités de compost qui seront utilisées par la filière, sont estimées au maximum à 1500 t/an

### **C/ Reprise du compost par les habitants de la Communauté d'Agglomération**

On estime ces quantités à 1500 tonne/an

**En fonction des éléments ci-dessus, les membres du groupe de travail proposent la réalisation d'une étude « débouchés du compost », afin de mieux appréhender les quantités de compost qui seront écoulées dans les différentes filières, et les coûts correspondants.**

## **3/ Avancée des études**

Monsieur RETOR, explique l'avancée des trois réflexions en cours au niveau de la Communauté D'Agglomération :

- Etude de comparaison des trois sites de localisation de l'usine :  
Le bureau d'étude choisi est GIRUS.
- Etude concernant la filière agricole :
  1. Maîtrise d'ouvrage portée par le CETA
  2. En cours : réalisation d'un protocole : l'objectif de ce dernier est de caractériser les sols, de connaître les besoins des cultures, de caractériser le compost, et de comparer les cultures poussées à partir de compost urbain par rapport à des cultures poussées à partir d'amendement organique du commerce. (Etude qui sera réalisée par le BE ALMA TERRA).

3. Etude concernant l'épandage du compost en garrigue (sols pauvres)
  1. Actuellement : analyse des offres
  2. Objectifs : définir les risques potentiels d'épandage du compost au niveau des garrigues.

## **CONCLUSION :**

- La prochaine réunion aura pour objectif de définir les moyens de communication à mettre en place, pour faciliter l'utilisation du compost dans les différentes filières.